



Conseil de sécurité

CS/9232

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

5824^e séance – matin & après-midi

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DÉBAT DE L'ESCALADE DE LA VIOLENCE ET DE L'AGGRAVATION DE LA CRISE HUMANITAIRE À GAZA

B. Lynn Pascoe impute cette évolution « dramatique » aux tirs de roquettes contre Israël, aux attaques des Forces de défense israéliennes et au blocus de Gaza

Le Conseil de sécurité s'est réuni aujourd'hui en urgence pour examiner, à la demande du Groupe des États arabes, la situation dans les territoires palestiniens, en proie depuis plusieurs jours à une nouvelle escalade de la violence et à une aggravation de la crise humanitaire.

Dans son exposé, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. B. Lynn Pascoe, a imputé l'évolution « dramatique » de la crise actuelle aux tirs de roquettes et de mortiers par des groupes militants de Gaza ainsi qu'aux attaques des Forces de défense israéliennes. De même, a-t-il estimé, l'aggravation de la situation humanitaire est le fait des restrictions imposées par Israël dans les points de passage qui avaient pour but déclaré de faire cesser les tirs de roquettes.

M. Pascoe a souligné que la violence s'était atténuée ces derniers jours, mais a indiqué que le Secrétaire général demeurait préoccupé par la situation. M. Ban Ki-moon a rappelé les parties à leurs responsabilités d'honorer les obligations qui sont les leurs en vertu du droit international humanitaire et de s'abstenir de mettre en danger la vie des civils, a-t-il affirmé. Après avoir détaillé les conséquences du blocus sur la population de Gaza, M. Pascoe a salué la décision prise aujourd'hui par Israël de rouvrir deux points de passage afin de permettre les livraisons de carburant et de biens humanitaires.

Cette réunion d'urgence, ouverte aux non-membres du Conseil de sécurité, avait été demandée par l'Arabie saoudite*, qui préside, pour le mois de janvier, le Groupe des États arabes, afin d'« examiner la question de l'agression israélienne dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est ».

L'Observateur permanent de la Palestine a qualifié de douloureuse et grave la situation dans la bande de Gaza, alors qu'Israël a, a-t-il dit, intensifié la punition collective qu'il inflige à la population civile palestinienne. La situation actuelle est absolument intenable, humainement insupportable et moralement inacceptable, a-t-il déclaré, précisant qu'Israël, par cette politique, contribuait à créer une catastrophe humanitaire dans la bande de Gaza. Aucun prétexte, sécuritaire ou autre, ne peut justifier une telle punition inhumaine de civils innocents, a-t-il insisté. C'est pourquoi, il a appelé la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, à intervenir d'urgence pour mettre un terme à cette situation et sauver le fragile processus de paix. Israël doit être sommé de lever le siège, de rouvrir les points de passage de la frontière afin de garantir la circulation des personnes et des biens, ainsi que l'accès immédiat aux vivres et aux médicaments, et de reprendre la livraison de carburant, a-t-il poursuivi.

Le représentant israélien, de son côté, a estimé que la situation actuelle était la conséquence des mauvais choix constants des Palestiniens, ceux du terrorisme et de la violence au détriment de la paix et des négociations avec Israël. En tirant sur Israël, les terroristes ont cyniquement provoqué la fermeture des frontières et, par voie de conséquence, la fourniture de l'aide humanitaire et de secours, a-t-il expliqué. Israël, pour qui le Hamas est l'antithèse du principe de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, a exhorté la communauté internationale à dire clairement que les actes posés par ce mouvement sont inacceptables. Le bien-être des Israéliens comme des Palestiniens commence par la fin du terrorisme et de la violence, a-t-il rappelé.

Pour les États-Unis, également, le Conseil de sécurité ne doit pas tomber dans le piège tendu par le Hamas, responsable au premier chef, à leurs yeux, de la situation présente. Le représentant des États-Unis a estimé que les deux parties devaient honorer leurs obligations en vertu de la Feuille de route, comme elles se sont engagées à le faire lors de la Conférence d'Annapolis, en novembre dernier. Il est important de soutenir l'élan imprimé, a-t-il déclaré.

La perspective tracée à Annapolis passe, de l'avis de son homologue français, par un soutien au Gouvernement israélien et à l'Autorité palestinienne dans les négociations qui ont déjà commencé, ainsi que par la poursuite du soutien économique et financier à l'Autorité palestinienne. Les engagements pris à Paris lors de la Conférence des donateurs doivent ainsi être traduits en actes, a-t-il souligné, rappelant que les promesses de dons atteignaient 7,7 milliards de dollars.

Au nom du Groupe des États arabes, l'Arabie saoudite a invité le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités pour arrêter, a-t-il dit, l'agression israélienne. La dernière agression contre Gaza soulève des doutes quant à l'attachement réel d'Israël au processus de paix, a-t-il ajouté, réclamant la levée du blocus, l'ouverture des points de passage et la facilitation de l'aide humanitaire. Il a également demandé une enquête internationale sur les crimes commis par Israël à Gaza, ainsi qu'une action rapide du Quatuor en vue d'améliorer la situation sur le terrain. Pour le Liban, les crimes commis à Gaza n'ont pas commencé avec le blocus, mais sont continus. Son représentant a ainsi relevé que les deux tiers de la population de la bande de Gaza étaient des réfugiés.

Les représentants des États suivants ont pris la parole: Israël, Italie, Burkina Faso, Royaume-Uni, Afrique du Sud, Fédération de Russie, Indonésie, France, Costa Rica, Panama, Croatie, États-Unis, Chine, Belgique, Viet Nam, Jamahiriya arabe libyenne, Arabie saoudite, Égypte, Cuba (au nom du Mouvement des pays non alignés), Slovaquie (au nom de l'Union européenne), Pakistan (au nom de l'Organisation de la Conférence islamique-OCI), Liban, République arabe syrienne et Jordanie. Les observateurs de la Palestine et de la Ligue des États arabes se sont également exprimés. Avant la clôture du débat, les délégués d'Israël et de la République arabe syrienne ont repris la parole.

** Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité publiée sous la cote S/2008/31*

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Déclarations

M. B. LYNN PASCOE, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a imputé l'aggravation « dramatique » de la crise actuelle aux tirs de roquettes et de mortiers par des groupes militants de Gaza et aux attaques des Forces de défense israéliennes. Il a imputé l'aggravation de la crise aux restrictions imposées par Israël dans les points de passage qui avaient pour but déclaré de faire cesser les tirs de roquettes. La violence s'est atténuée ces derniers jours, a noté B. Lynn Pascoe, avant de souligner que le Secrétaire général demeure préoccupé par la situation. Ban Ki-moon, a-t-il indiqué, a rappelé les parties à leurs responsabilités d'honorer les obligations qui sont les leurs en vertu du droit humanitaire international et de ne pas mettre en danger la vie des civils.

Les tirs de roquettes et de mortiers sur la population civile sont totalement inacceptables et nous les condamnons sans réserve, a dit le Secrétaire général adjoint en relevant que plus de 100 000 Israéliens vivent à portée de ces tirs. L'ONU, a-t-il poursuivi, est aussi préoccupée par le fait que le soldat Gilad Shalit soit toujours aux mains des terroristes et regrette que le Hamas continue de refuser au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) l'accès à ce dernier, en violation du droit international humanitaire. Nous sommes également préoccupés par les allégations concernant le trafic d'armes, a ajouté le Secrétaire général adjoint.

Reconnaissant les préoccupations sécuritaires d'Israël, il l'a tout de même rappelé à son obligation de ne pas faire un usage disproportionné de la force et d'exercer la plus grande retenue. Après avoir détaillé les conséquences du blocus sur la population de Gaza, le Secrétaire général adjoint a salué le fait qu'aujourd'hui Israël ait rouvert deux points de passage pour rendre possible la fourniture de mazout et de produits humanitaires. Mais nous ne savons pas encore si cette mesure sera maintenue, a-t-il avoué, en appelant Israël à permettre au moins la fourniture régulière de mazout et de biens de première nécessité.

La situation humanitaire demeure fragile, car la fourniture des 2,2 millions litres de mazout permis aujourd'hui signifie que la population continuera de subir des coupures d'électricité de 8 à 10 heures par jour dans le centre de Gaza, et que ces coupures surviendront tous les deux jours dans les autres parties de la bande de Gaza.

Israël doit réexaminer les mesures qu'il a prises et arrêter de faire pression sur la population civile pour les actes inacceptables des militants. Les punitions collectives sont interdites par le droit international humanitaire international, a souligné le Secrétaire général adjoint. Il y a deux semaines, a-t-il rappelé, les parties ont lancé les négociations sur les questions de fond, et le Président Bush a visité la région pour souligner son engagement en faveur d'un accord de paix en 2008 et de la mise en œuvre de la Phase I de la Feuille de route. La gestion et l'atténuation de la crise qui affecte Gaza représentent le minimum requis pour donner une chance à ce processus, a estimé le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, a estimé que les décisions prises et les actions menées aujourd'hui par toutes les parties concernées, y compris le Conseil de sécurité comme garant de la paix et de la sécurité internationales, soit aideront à franchir une étape vers une nouvelle ère de raison, de calme et de stabilité nécessaires pour établir la paix, soit entraîneront une nouvelle plongée dans les sombres abysses de la violence, des meurtres et de la destruction. M. Mansour a regretté, malgré l'élan récent généré par la relance du processus de paix et la reprise des négociations bilatérales sur les questions de statut final entre Israéliens et Palestiniens, que de faibles progrès aient été enregistrés, principalement, a-t-il dit, en raison des actions israéliennes qui déstabilisent la situation sur le terrain et créent même d'autres obstacles. Au lieu de tourner véritablement la page et de s'engager sur la voie de la paix, Israël, la puissance occupante, continue de mener des pratiques illégales dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, a-t-il ajouté.

Selon l'Observateur permanent de la Palestine, la situation dans la bande de Gaza est douloureuse et grave, alors qu'Israël a intensifié sa punition collective de la population civile palestinienne, parallèlement à l'escalade de son agression militaire, le renforcement de son siège et de la fermeture des points de passage, privant Gaza des produits alimentaires de base et d'autres biens humanitaires. La situation actuelle est absolument intenable, humainement insupportable et moralement inacceptable, a-t-il déclaré. La politique israélienne contribue, selon lui, à créer une catastrophe humanitaire dans la bande de Gaza, augmentant les peurs et les tensions, incitant, provoquant et alimentant le cercle cruel et terrifiant de la violence, et entraînant la situation dans une spirale sans fin. Aucun prétexte, sécuritaire ou autre, ne peut justifier une telle punition inhumaine de civils innocents, y compris des enfants, des femmes et des vieillards, des personnes handicapées ou malades, a-t-il affirmé. Il a indiqué avoir espéré se rendre devant le Conseil de sécurité pour témoigner de l'élan positif créé par les conférences internationales qui se sont tenues dernièrement à Annapolis et à Paris, ainsi que par la visite récente du Président américain et lui faire part de progrès dans les négociations bilatérales, mais il a précisé que les événements sur le terrain l'en avaient empêché.

L'Observateur de la Palestine a souligné que, depuis la Conférence d'Annapolis du 27 novembre, plus de 160 Palestiniens avaient été tués, dont au moins 12 enfants et neuf femmes, la majorité des victimes étant de Gaza. Les forces israéliennes ont lancé d'innombrables attaques militaires contre la bande de Gaza, aériennes et terrestres, tuant des dizaines de civils palestiniens, y compris des exécutions extrajudiciaires, a-t-il dit. La communauté internationale doit appeler Israël, la puissance occupante, à cesser immédiatement tous ses actes illégaux d'agression et de terreur contre le peuple palestinien et doit tenir ce pays pour responsable de ses actes, conformément au droit international, notamment la quatrième Convention de Genève.

M. Mansour a assuré que la fermeture des points de passage menaçait d'accroître la crise humanitaire et entraînait une détérioration de la situation sur le terrain dans tous les domaines. Il a notamment fait état de la suspension de la fourniture d'électricité à la population civile, qui a plongé dans le noir depuis hier la majorité de la population de Gaza, et affecte les hôpitaux. Selon lui, l'assistance humanitaire internationale est désormais menacée, les institutions des Nations Unies sur le terrain ayant averti que si le blocage des points de passage se poursuivait, l'acheminement de l'aide alimentaire essentielle à plus d'un million de réfugiés et à d'autres civils dans le besoin serait interrompu dans quelques jours. Comment la population civile palestinienne de la bande de Gaza peut-elle croire au processus de paix et en la communauté internationale qui laisse perdurer leurs souffrances? a-t-il interrogé. La communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, ne peut rester silencieuse face à cette situation, notamment à Gaza, a-t-il déclaré. Il a exhorté la communauté internationale à intervenir d'urgence pour mettre un terme à la punition du peuple palestinien, à alléger la crise humanitaire, à empêcher la détérioration de la situation en matière de sécurité et à sauver le fragile processus de paix. Il a également exhorté le Conseil de sécurité à prendre aujourd'hui des mesures pratiques pour faire cesser la situation de crise dans la bande de Gaza. Israël, a-t-il ajouté, doit être appelé à lever le siège, à rouvrir les points de passage de la frontière afin de permettre la circulation des personnes et des biens, y compris l'accès immédiat aux vivres et aux médicaments, et à reprendre la distribution de carburant.

M. GILAD COHEN (Israël) a souligné que la situation actuelle est la conséquence des mauvais choix constants des Palestiniens, ceux du terrorisme et de la violence au détriment de la paix et des négociations avec Israël. Il y a plus de deux ans, a rappelé le représentant, Israël a fait le bon choix de se retirer de Gaza, de déloger des familles entières et de rappeler toutes ses forces pour créer dans la région un environnement favorable à la paix. Depuis cette date, le Hamas a pris le contrôle de Gaza en en faisant sa base personnelle de tirs de roquettes et mortiers contre Israël. Les Palestiniens de Gaza, a regretté le représentant, ont choisi le Hamas, le terrorisme et la violence pour réaliser leur objectif de détruire Israël.

Depuis l'an 2000, plus de 7 000 roquettes ont été tirées contre Israël. Depuis que le Hamas a pris le contrôle de Gaza, en juin dernier, le rythme des tirs a augmenté de 150% avec plus 250 tirs de roquettes et de mortiers par mois, soit une moyenne d'une roquette toutes les trois heures. Face aux conséquences de ces tirs sur la population de Sidérot, s'est expliqué le représentant, Israël s'est retrouvé dans une position impossible. Il a demandé aux membres du Conseil ce que leur pays aurait fait à la place d'Israël. Mon pays, a-t-il réaffirmé, agira conformément au droit consacré par l'article 51 de la Charte de l'ONU; le droit de protéger et de défendre son peuple.

Au nom de la morale et de la légalité, une distinction claire, a voulu le représentant, doit être faite entre le terrorisme palestinien et le droit d'Israël de défendre son peuple. En tirant sur Israël, les terroristes ont cyniquement provoqué la fermeture des frontières et, en conséquence, la fourniture de l'aide humanitaire et de secours. Récemment, a affirmé le représentant, on a même vu des terroristes utiliser des convois humanitaires pour faire passer armes et explosifs. Israël a quant lui choisi de reprendre la fourniture d'électricité, de mazout et de médicaments à Gaza et de travailler étroitement avec les organisations humanitaires pour assurer une réponse adéquate aux besoins humanitaires.

Entre-temps, a souligné le représentant, il ne faut pas oublier que le soldat Gilad Shalit est toujours aux mains des terroristes de Gaza. Si le terrorisme cesse, la vie à Gaza changera. Le Hamas ne représente pas la vision palestinienne. Il est l'antithèse du principe de deux États vivant côte à côte dans la paix et la

sécurité, a martelé le représentant. Le Hamas, a-t-il poursuivi, ne reconnaît pas à Israël le droit d'exister. Le terrorisme ne représente aucun espoir et le Hamas non plus.

Le représentant a exhorté la communauté internationale à dire clairement que les actes posés par le Hamas sont inacceptables. Il lui revient, a-t-il estimé, d'indiquer aux États qui ont voulu ce débat et à ceux qui accusent et à condamnent Israël que la sécurité de mon peuple ne peut être sacrifiée. Le bien-être des Israéliens comme des Palestiniens commence par la fin du terrorisme et de la violence.

Ceux qui cherchent à subvertir le processus bilatéral et à recourir à la violence pour réaliser leurs objectifs ne bénéficieront pas de l'appui de la communauté internationale. La paix commence avec les peuples et leurs choix. « Nous avons besoin de toute l'aide possible mais la meilleure chose qui pourrait arriver est une paix durable », a conclu le représentant, en citant une habitante de Sidérot.

M. ALDO MANTOVANI (Italie) s'est dit extrêmement préoccupé par le fait que 1,5 million de personnes à Gaza se retrouvent dans de graves difficultés en raison de la fermeture des points de passage et de la décision israélienne de réduire l'approvisionnement de combustible. Il s'est en outre déclaré extrêmement préoccupé par les événements récents qui menacent l'acheminement de l'aide humanitaire. Le représentant s'est dit aussi très surpris des informations fournies par la Commissaire générale de l'UNWRA selon lesquelles l'agence ne pourrait plus continuer dans quelques jours la fourniture de l'aide à 800 000 résidents de Gaza. Il a par ailleurs condamné les tirs de roquettes qui menacent des civils innocents et a invité toutes les parties à cesser les opérations militaires afin que la distribution de l'aide humanitaire puisse reprendre.

M. MICHEL KAFANDO (Burkina Faso) a estimé qu'il fallait envisager concrètement des mesures d'urgence pour mettre fin au blocus de Gaza, blocus qu'il a qualifié « d'inacceptable ». En privant la population de Gaza d'électricité, d'eau courante, de soins médicaux et d'autres services vitaux, Israël transgresse les règles du droit international, a-t-il indiqué. Le représentant a invité instamment Israël à mettre fin, sans délai, au blocus, notamment en ouvrant pleinement les points de passage avec Gaza afin de permettre l'acheminement de l'aide internationale aux populations palestiniennes. Il a également invité la partie palestinienne à observer scrupuleusement le cessez-le-feu. C'est à cette seule condition qu'Israéliens et Palestiniens pourraient poursuivre les négociations bilatérales entamées depuis décembre 2007 dans le cadre des Accords d'Annapolis, a-t-il signalé. M. Kafando a également exhorté les parties à privilégier la voie du dialogue au détriment de la solution militaire.

M. JOHN SAWERS (Royaume-Uni) a dit partager les frustrations d'Israël face aux tirs de roquettes et de mortiers contre sa population civile. Israël a le droit de se défendre mais il ne peut prendre des mesures qui causent des souffrances indicibles à la population de Gaza. Le Gouvernement du Royaume-Uni ne peut accepter la fermeture des points de passage, a-t-il prévenu, en saluant les mesures prises récemment par Israël et en appelant à prendre davantage de mesures, en particulier la réouverture de tous les points de passage pour permettre l'acheminement des produits alimentaires et de carburant. Réitérant l'appui de son pays à la conclusion d'un accord de paix en 2008, le représentant s'est félicité de la poursuite des négociations. Mais le volet politique ne se fait pas dans le vide. La situation de Gaza peut en effet saper les progrès. Le représentant a donc appelé la communauté internationale à obtenir des parties qu'elles mettent fin au cycle de violence. Les tirs de roquettes sont inacceptables et les souffrances de la population de Gaza aussi. Les actes commis de part et d'autre sont contre-productives, a insisté le représentant. On n'obtient rien en coupant les approvisionnements en carburant et en tirant des roquettes. Pour sa part, a-t-il conclu, mon gouvernement apportera une aide humanitaire importante doublée d'une aide financière. Les fonds ne suffiront pas. Il faut avancer dans le processus de paix et le Président Abbas et le Premier Ministre Olmert doivent assurer un bon leadership, a conclu le représentant.

M. DUMISANI S. KUMALO (Afrique du Sud) a estimé que le Conseil de sécurité devait appeler Israël à lever de façon permanente le blocus imposé à Gaza et y rétablir l'approvisionnement en électricité. Il a également prôné la réouverture des points de passage pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire dans la région. Le Conseil doit adopter sans aucun délai la déclaration présidentielle et signaler ainsi à la population de Gaza que la communauté internationale ne l'a pas oubliée, a-t-il

conseillé. Le représentant a également appelé les parties israélienne et palestinienne à cesser les attaques perpétrées contre des civils. Il a condamné le tir de roquettes Qassam contre Israël ainsi que l'usage disproportionné de la force par les Forces armées israéliennes. Le Conseil de sécurité doit clairement indiquer que la punition collective dont est victime la population de Gaza ne peut se poursuivre car elle menace le processus de paix, a-t-il conclu.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) a condamné tous les actes terroristes, y compris les tirs de roquettes, roquettes qui, a-t-il dit, font des ravages parmi la population civile et compromettent les espoirs palestiniens de règlement d'un conflit. La partie israélienne doit également éviter ces actes de recours à la force, a-t-il ajouté. Le représentant a demandé la levée immédiate du blocus de Gaza afin que s'améliore la situation humanitaire. Des mesures doivent être prises pour permettre aux Palestiniens de surmonter la crise humanitaire qui les frappe, a-t-il insisté. De même, a estimé M. Churkin, l'unité palestinienne doit être rétablie. Il a rappelé que son pays aidait la population palestinienne, notamment par l'acheminement de médicaments. Cette aide humanitaire entreprise en 2007 se poursuivra au cours du premier semestre 2008, a-t-il précisé. La Fédération de Russie aide également financièrement les Palestiniens, a-t-il affirmé, citant l'engagement pris par son pays lors de la dernière Conférence des donateurs à Paris. Il est nécessaire, a souligné M. Churkin, que les parties s'efforcent de mettre un terme au terrorisme et à la confrontation armée, qui compromettent un règlement politique. Le règlement de la question palestinienne devrait encourager un règlement complet de la situation au Moyen-Orient, a-t-il dit, avant de conclure.

M. MARTY NATALEGAWA (Indonésie) a estimé que Gaza connaît une grave situation qui mérite un débat d'urgence du Conseil de sécurité. Il s'est dit particulièrement préoccupé par la détérioration de cette situation qu'il a imputée à la politique d'Israël. Le peuple palestinien vit dans des conditions effroyables que rien ne saurait excuser. Le représentant a condamné les châtiments collectifs, injustes et inhumains qui sont des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Il a appelé Israël à rouvrir les points de passages, en jugeant urgent que la livraison du carburant, des secours humanitaires, des vivres et de l'eau vers Gaza soit rétablie. Il a pris note de la décision prise par Israël d'assouplir le blocus car le fardeau qui pèse sur les épaules du peuple palestinien est déjà lourd et il s'alourdit par les incursions militaires israéliennes à Gaza. Ces incursions, la fermeture des droits de passage et les tirs de roquettes ne font que saper toute perspective de créer un environnement favorable à la paix. La communauté internationale a le rôle important de répondre aux besoins humanitaires du peuple de Gaza, a encore dit le représentant, en félicitant l'UNRWA et les ONG qui opèrent sur place dans des conditions très difficiles. Israël doit permettre l'accès à l'assistance humanitaire et au-delà des préoccupations humanitaires, il est nécessaire de trouver les moyens de relancer l'économie palestinienne, a dit le représentant, qui a conclu en réitérant son appui à la vision de deux États et à une solution juste, globale et durable au Moyen-Orient fondée sur les résolutions du Conseil de sécurité et les autres textes pertinents dont la Feuille de route.

M. JEAN-MAURICE RIPERT (France) a fait état, sur le terrain, d'une évolution dramatique depuis plusieurs jours. Il a jugé opportun que le Conseil de sécurité examine cette question. Il est indispensable, a-t-il dit, de conserver à l'esprit la perspective tracée à Annapolis par les parties elles-mêmes, une perspective et un processus qui, engagent tous. Cette perspective passe en premier lieu par un soutien au Gouvernement israélien et à l'Autorité palestinienne dans les négociations qui ont déjà commencé, a-t-il estimé. Elle passe aussi par la poursuite du soutien économique et financier à l'Autorité palestinienne. Ainsi, les promesses faites à Paris lors de la Conférence des donateurs doivent être traduites en actes, a-t-il souligné, rappelant que les promesses de dons atteignaient 7,7 milliards de dollars. Cet argent, a-t-il ajouté, vise à soutenir la construction d'un État palestinien, ainsi que la reprise économique. Il est essentiel, à ses yeux, que les populations israéliennes et palestiniennes puissent constater une évolution positive sur le plan économique et sécuritaire. Le représentant a mis en outre l'accent sur la nécessité d'appliquer la Feuille de route. Gaza se trouve de fait depuis juin dernier et par la prise de pouvoir par le Hamas dans une situation de crise qui ne saurait perdurer, a-t-il expliqué, ajoutant que le Hamas devrait reconnaître l'État d'Israël, renoncer à la violence et tenir les engagements conclus.

Le représentant a jugé que la situation humanitaire était insupportable, et qu'il convenait d'y remédier. Il a appelé à la cessation des violences, en particulier des tirs contre Israël et appelé les forces de défense israéliennes à épargner les civils. Il a déploré vivement la décision prise par le Gouvernement israélien de mettre en œuvre le blocus et a appelé à la reprise immédiate des livraisons de fuel et des services essentiels. M. Ripert a demandé en outre la levée de tous les obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire. Il a appelé au respect par toutes les parties de leurs obligations au titre du droit international. Il a enfin proposé d'amender le projet de texte de déclaration présidentielle afin de tenir compte de tous les aspects de la situation actuelle.

M. JORGE URBINA (Costa Rica) a noté le tableau relativement sombre de la situation à Gaza. L'objet du débat, a-t-il dit, est une source de préoccupation et de tristesse pour tous. La situation fait taire les espoirs de trouver enfin une solution pacifique et durable dans la région. Les médias, les ONG et autres décrivent une situation intenable causée par les mesures décidées par Israël. Mais, a admis le représentant, le Conseil ne peut prendre des mesures sur la seule base des informations fournies par ces derniers. Le Conseil doit se fonder sur des rapports dignes de foi à moins de vouloir ouvrir la boîte de Pandore et de provoquer le chaos total. Le représentant a donc invoqué les propos du Secrétaire général de l'ONU et ceux du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, lesquels, a-t-il estimé, doivent pousser le Conseil à envoyer un signal clair au Gouvernement israélien. Il faut dire à tous les acteurs que le Conseil a une vision fondamentale et est conscient du non-respect des responsabilités par tous les protagonistes. Nous sommes devant un drame où les acteurs ont des responsabilités communes mais différenciées, a estimé le représentant. Les Palestiniens doivent contrôler les actions des terroristes et Israël doit honorer ses obligations en vertu du droit international et en tant que membre de l'ONU. Le Conseil doit mener une action permanente et décidée pour régler une question qui figure à son ordre du jour depuis 60 ans. Le Conseil doit privilégier les mesures qui peuvent contribuer effectivement à l'amélioration durable de la situation. Il doit démontrer une volonté claire de protéger les 850 000 civils qui vivent dans l'angoisse à Gaza, a-t-il ajouté, en se réjouissant qu'Israël ait entendu les appels de la communauté internationale et de certains membres de son propre gouvernement à assouplir le blocus.

M. RICARDO ALBERTO ARIAS (Panama) a jugé alarmant le rapport de la situation présenté par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. B. Lynn Pascoe. Le Gouvernement israélien ne peut imposer une punition à une population innocente, a-t-il souligné, ajoutant que les mesures de défense prises par Israël devaient être mesurées et proportionnelles à la menace. Les actions israéliennes violent toutes les normes humanitaires essentielles du droit international, a-t-il expliqué. Tout cela, a-t-il estimé, ne fait qu'intensifier le conflit. Le Conseil doit lancer un appel à la cessation de tous les actes de violence et exiger d'Israël qu'il lève le blocus de Gaza, a-t-il conclu.

Mme MIRJANA MLADINEO (Croatie) s'est déclarée inquiète que 2008 commence avec un débat sur le Moyen-Orient après les espoirs d'Annapolis. Les restrictions imposées par Israël sont d'autant plus inquiétantes qu'elles concernent une zone où l'assistance humanitaire est vitale. L'escalade de la violence est préoccupante et les hostilités réduisent les chances de paix. Il faut insister sur le fait que c'est aux deux parties qu'il revient d'honorer leurs obligations envers les populations civiles. Les ripostes disproportionnées sont un coup porté au processus de paix, a-t-elle poursuivi en espérant une augmentation du nombre des points de passage. Mais il faut reconnaître, a-t-elle dit, le droit d'Israël à la légitime défense. Les tirs de roquettes doivent cesser car tout progrès politique reste lié à la situation sur le terrain. La situation humanitaire se détériore en raison des tirs de roquettes et des restrictions d'Israël. La représentante a appelé les protagonistes à la retenue et à des négociations de bonne foi.

M. ZALMAY KHALILZAD (États-Unis) a affirmé que son pays partageait les préoccupations manifestées par la communauté internationale au sujet de la situation actuelle très grave à Gaza et du sort du peuple palestinien qui mérite l'attention. Le représentant a cependant estimé qu'il ne faudrait pas perdre de vue l'origine de la situation et l'objectif d'une bande de Gaza qui doit faire partie intégrante d'un futur État palestinien. Les États-Unis n'abandonneront pas le peuple de Gaza et continueront de fournir une aide humanitaire à ses habitants, a-t-il assuré. M. Khalilzad s'est dit convaincu que la situation actuelle était la conséquence des politiques et actions du Hamas, soulignant en particulier les pluies de roquettes qui s'abattaient sur le sud d'Israël. De l'avis de M. Khalilzad, le Hamas, qui s'est emparé violemment du

pouvoir en juin, cherche à exploiter la situation actuelle et c'est pourquoi le Conseil de sécurité ne devait pas tomber dans ce piège. Le Hamas est responsable au premier chef de la situation actuelle, a-t-il poursuivi, condamnant dans les termes les plus vifs les tirs de mortiers et de roquettes qui visent des civils innocents. Ces tirs doivent cesser, a-t-il déclaré, tout en soulignant que le Gouvernement israélien devrait, dans la réponse à ces attaques, prendre des mesures pour éviter des victimes parmi les civils.

Le représentant a souhaité que la Cisjordanie et la bande de Gaza soient réunifiées sous la direction légitime et responsable de l'Autorité palestinienne. La communauté internationale, d'ici là, doit concentrer ses efforts et aider les dirigeants légitimes de l'Autorité palestinienne que sont le Président Abbas et le Premier Ministre Fayyad. Les aspirations à la paix et à la sécurité des peuples israélien et palestinien ne sauraient être réalisées par la violence, a-t-il expliqué, notant que ce n'est que par la voie des négociations et des moyens pacifiques qu'un avenir meilleur sera possible. C'est dans ce contexte, a-t-il poursuivi, que le Président des États-Unis, M. George Bush s'est rendu au Moyen-Orient, afin de renforcer l'appui total des États-Unis au règlement d'une paix négociée. Il est important, a souligné le représentant, de se consacrer à l'objectif à long terme d'un État palestinien démocratique, contigu, indépendant et viable, précisant que cet objectif est si important que les États-Unis y ont investi un capital politique énorme. Le représentant a estimé que les deux parties devaient honorer leurs obligations en vertu de la Feuille de route, comme elles se sont engagées à le faire à Annapolis. En outre, les Palestiniens doivent pouvoir reconstruire leur économie et se doter d'institutions politiques et sécuritaires avec l'aide d'Israël et de la communauté internationale. De même, la communauté internationale a montré qu'elle appuyait l'effort entrepris à Annapolis et à Paris, tandis que les États-Unis apprécient l'Initiative de paix arabe, a-t-il souligné. Enfin, il a estimé que les négociations bilatérales entre les parties étaient essentielles à l'établissement d'une paix mettant fin à l'occupation. Il est important de soutenir l'élan imprimé à Annapolis en novembre dernier et de s'appuyer sur la Conférence des donateurs de Paris, a-t-il rappelé avant de conclure.

M. LIU ZHENMIN (Chine) a regretté de constater qu'alors qu'Israël et les Palestiniens commencent à négocier sur les points clefs du statut final, la situation humanitaire continue de se dégrader à Gaza. Les affrontements entre l'armée israélienne et les militants de Gaza ont fait de nouvelles victimes parmi des civils innocents et le blocus a conduit à une pénurie de produits de première nécessité. Le sort actuel des 1,5 million d'habitants de Gaza est inacceptable et la communauté internationale doit prendre des mesures immédiates. Elle doit demander à Israël de cesser ses opérations militaires, de lever le blocus et de rouvrir tous les points de passage. La communauté internationale doit aussi fournir une assistance renforcée aux Palestiniens car comment, dans ces conditions, pourraient-ils appuyer le processus de paix. L'histoire a montré que la violence en réponse à la violence et les châtiments collectifs ne profitent à personne et ne contribuent en aucune façon au règlement de la question. Elle ne fait qu'attiser la frustration et conduit à plus de violence encore.

La paix est devant de nouveaux défis et de nouvelles chances. Pour que 2008 devienne l'année de l'espoir, il faut agir et pousser les parties à déployer des efforts pour lever les obstacles à la paix. La crise de Gaza est un défi qui aura un impact sur les pourparlers de paix. La communauté internationale doit intensifier ses efforts diplomatiques et veiller au respect du droit international humanitaire. Les deux parties doivent être incitées à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action qui pourrait dégrader encore la situation. Il faut trouver une solution à long terme qui permettra d'améliorer la situation humanitaire sur place et il incombe aux parties de rechercher le consensus avec l'aide de la communauté internationale et le Conseil de sécurité qui doivent les accompagner à tout moment, a conclu le représentant.

M. JOHAN VERBEKE (Belgique) s'est dit profondément préoccupé par l'explosion de violence de ces derniers jours. Le représentant a condamné les tirs de roquettes répétés contre le territoire d'Israël. Reconnaisant le droit d'Israël à assurer sa propre sécurité, il a néanmoins estimé que ce pays devait respecter les principes de proportionnalité et de distinction qui sont au cœur du droit international humanitaire. La situation humanitaire des Palestiniens dans la bande de Gaza est très grave, a-t-il dit. Il serait malhonnête d'imputer cette situation à une seule partie, a-t-il dit, affirmant que les tirs de roquettes contre Israël devaient cesser. Il a mis en outre l'accent sur la nécessité de protéger les civils et de les assister, une responsabilité qui, selon lui, incombe à tous les membres de la communauté internationale. Il

a appelé Israël à lever le blocage des points de passage vers Gaza. Le représentant a également expliqué que les violences actuelles ne pouvaient être extraites de la question israélo-palestinienne. Notre devoir aujourd'hui est de tout faire pour préserver l'intégrité du processus d'Annapolis et les espoirs de paix qu'il a suscités au sein des deux populations, a-t-il dit. Le temps est venu de la mise en œuvre des engagements pris, en particulier des obligations de la Feuille de route, a-t-il déclaré.

M. LE LUONG MINH (Viet Nam) a estimé à son tour que la situation humanitaire à Gaza est depuis longtemps un sujet de préoccupation pour la communauté internationale et les dernières mesures prises par Israël ne viennent malheureusement qu'empirer la situation. Les initiatives israéliennes contre les civils palestiniens sont injustifiables quels que soient les critères de sécurité. Ces actes sont des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Ils risquent de saper le processus de paix qui avait pourtant trouvé une nouvelle dynamique. Le représentant a appelé Israël à mettre fin à ses mesures, en ouvrant les points de passage, en rétablissant l'acheminement des biens de première nécessité et en facilitant l'accès à l'aide humanitaire. Toutes ces mesures, a-t-il estimé, contribueraient à poursuivre le processus de paix.

M. GIADALLA A. ETTALHI (Jamahiriya arabe libyenne) a estimé qu'Israël avait intensifié l'agression contre les territoires palestiniens occupés. La situation sur place n'a fait que s'aggraver, a-t-il dit. À quoi sert cette escalade tout de suite après la Conférence d'Annapolis? a-t-il demandé. Il a jugé regrettable les propos du représentant d'Israël qui, selon lui, a cherché à insinuer que les Palestiniens étaient punis parce qu'ils avaient élu un mouvement particulier. Se fondant sur les informations transmises par l'UNWRA, il a mis l'accent sur la situation des centaines de milliers de Palestiniens privés de tout à Gaza. La population de Gaza ne peut pas vivre seulement avec des convois de vivre, a-t-il dit, soulignant la nécessité de préserver la dignité de ses habitants. Les pratiques menées contre des civils palestiniens sont injustifiables, a-t-il dit. La situation humanitaire dans la bande de Gaza a atteint un degré qui exige que le Conseil de sécurité assume d'urgence ses responsabilités en vertu de la Charte des Nations Unies, a-t-il affirmé. Le Conseil doit protéger la population civile des « tentatives de génocide » de la part de la puissance occupante, a-t-il déclaré, tout en s'excusant d'utiliser un tel terme. Le Conseil ne doit pas laisser carte blanche au Gouvernement israélien, le laisser fermer ou ouvrir comme il l'entend les points de passage, a-t-il ajouté.

M. ABDULLATIF H. SALLAM (Arabie saoudite), s'exprimant au nom du Groupe arabe, a estimé que des crimes de guerre sont commis à l'heure actuelle à Gaza et en Cisjordanie par Israël qui n'a eu de cesse de poursuivre sa politique barbare malgré le regain de dynamisme dans le processus de paix. La puissance occupante devrait calmer la situation et adopter des mesures de confiance au lieu de s'adonner à des actes illégaux qui empoisonnent la situation. La dernière agression contre Gaza soulève des doutes quant à l'attachement réel d'Israël au processus de paix. Le représentant a donc réclamé la levée du blocus, l'ouverture des points de passage et la facilitation de l'aide humanitaire. Le Groupe arabe, a-t-il dit, invite le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités pour arrêter cette dernière agression. Il a demandé une enquête internationale sur les crimes commis par Israël à Gaza. Il a aussi demandé une action rapide du Quatuor pour améliorer la situation sur le terrain. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour parvenir à un règlement pacifique du conflit fondé sur les résolutions du Conseil de sécurité, le principe de la « terre contre la paix », le cadre de Madrid, l'Initiative de paix arabe et la Feuille de route, a-t-il conclu, en précisant que l'objectif ultime est de créer un État palestinien avec Jérusalem comme capitale.

M. MAGED A. ABDELAZIZ (Égypte), qui a qualifié d'illégales et inhumaines les actions entreprises par Israël, a appelé le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre un terme à ses politiques de blocus, de siège et de cessation d'approvisionnement de vivres et de carburant à garantir le respect des droits fondamentaux du peuple palestinien en lui fournissant les moyens de vivre une vie digne. Le représentant a rappelé que le Président égyptien Hosni Moubarak, afin de tenter de régler la situation humanitaire sur le terrain, avait demandé, dans ses contacts successifs avec le Premier Ministre et le Ministre de la défense israéliens, la cessation immédiate des mesures punitives et la prise de mesures nécessaires visant à alléger les souffrances du peuple palestinien dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Le représentant a également

demandé au Conseil de sécurité de prendre des mesures immédiates pour que cette situation ne se reproduise plus. Le Conseil de sécurité, a-t-il dit, doit assumer sa responsabilité en obtenant la levée du blocus imposé au peuple palestinien, l'ouverture de tous les points de passage et en empêchant Israël de violer les droits des Palestiniens par ses attaques répétées qui tuent des Palestiniens ainsi que les espoirs de paix au Moyen-Orient.

M. ROGRIGO MALMIERCA DÍAZ (Cuba) qui s'exprimait au nom du Mouvement des pays non alignés, a condamné les derniers assauts militaires lancés par Israël contre la population civile de Gaza. La situation est d'autant plus préoccupante pour le Mouvement des non-alignés qu'au cours de ce dernier mois, cette crise a causé la mort de plus de 150 civils palestiniens, dont des enfants et des femmes, a dit M. Díaz. Cette violente escalade militaire constitue une violation grave du droit international tout comme elle alimente le cycle de la violence et menace la paix et la sécurité internationales ainsi que le fragile processus de paix entre les deux parties. De telles actions exacerbent en outre une situation humanitaire déjà difficile à Gaza, où la population civile continue de subir des châtements collectifs et qu'elle subit un siège cruel. Le Conseil doit appeler Israël à lever ses blocus et à permettre au moins l'acheminement de vivres et de médicaments aux Palestiniens, a demandé M. Díaz. Une action immédiate doit être prise pour assurer l'entrée des biens de première nécessité et le rétablissement de l'approvisionnement en carburant à Gaza.

Le Mouvement des pays non alignés appelle la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, à assumer leurs responsabilités, et il lance un appel urgent à Israël, la puissance occupante, pour qu'il cesse immédiatement ses violations et honore ses obligations en vertu du droit international et des résolutions pertinentes des Nations Unies, a dit le représentant de Cuba. Le Mouvement des non-alignés exprime sa solidarité au peuple palestinien pendant cette période critique et réaffirme sa position en appelant à la fin de l'occupation israélienne des territoires palestiniens et des autres territoires arabes occupés depuis 1967, a-t-il souligné. Le Mouvement des non-alignés appelle une nouvelle fois à la création d'un État palestinien indépendant avec Jérusalem-Est comme capitale, a conclu le représentant.

Mme SANJA ŠTIGLIC (Slovénie), qui s'exprimait au nom de l'Union européenne, a affirmé que cette dernière était profondément préoccupée par la violence récente qui touche Gaza et les communautés du sud d'Israël. Tout en reconnaissant les droits légitimes à l'autodéfense, l'Union européenne appelle à l'arrêt immédiat de tous les actes de violence, y compris les tirs de roquettes contre le territoire israélien et toutes les activités contraires au droit international et qui mettent en danger les civils. L'Union européenne se dit à nouveau gravement préoccupée par la situation humanitaire à Gaza et appelle à la poursuite de la fourniture des services essentiels, notamment le carburant et l'électricité, a-t-elle dit. L'Union européenne réitère son appel à toutes les parties pour qu'elles garantissent l'accès humanitaire à Gaza et œuvrent de façon urgente à rouvrir les points de passage, a-t-elle ajouté. La représentante s'est également félicitée du démarrage des négociations entre responsables israéliens et palestiniens concernant toutes les questions en suspens en vue de conclure un accord de paix avant la fin de 2008, selon les termes de la Conférence d'Annapolis en novembre dernier. L'Union européenne exhorte les parties à mettre en œuvre leurs obligations découlant de la Feuille de route, parallèlement à leurs négociations. La représentante s'est par ailleurs félicitée des résultats de la Conférence internationale des donateurs, en décembre dernier, qui a recueilli plus de 7,4 milliards de dollars de promesses. Elle a ainsi appelé tous les donateurs à tenir leurs engagements. De même, elle a rappelé l'importance selon elle à mettre complètement en œuvre l'Accord sur le mouvement et l'accès. L'Union européenne appelle toutes les parties à exercer le maximum de retenue et à éviter d'utiliser la force, a-t-elle conclu.

M. FARUKH AMIL (Pakistan) qui prenait la parole au nom de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), a regretté qu'après les espoirs nés de la Conférence d'Annapolis, de celle de Paris, et des derniers efforts diplomatiques de haut niveau sur la situation au Moyen-Orient et la question palestinienne, l'on assiste une nouvelle fois aujourd'hui à une autre escalade de la violence et à une aggravation de la situation humanitaire, qui était déjà très fragile dans les territoires palestiniens occupés, en particulier à Gaza. Rien ne peut justifier le comportement d'Israël dont les actions ciblent non seulement des civils déjà soumis à un siège, mais minent également la confiance et la foi de la communauté internationale dans

l'engagement mutuel des parties à revigorer le processus de paix et à s'acheminer vers un accord global d'ici la fin 2008. L'impunité dont jouit Israël est le facteur principal des réactions désespérées que l'on voit aujourd'hui, et du cycle de violence qui compromet les efforts de paix.

La communauté internationale ne peut permettre à Israël de compromettre un processus de paix naissant, a estimé le représentant du Pakistan. En tant que garant de l'accord d'Annapolis, les États-Unis ont un rôle particulier à jouer, même si la responsabilité première revient en la matière aux Nations Unies et au Conseil de sécurité, a-t-il estimé. Le représentant a donc préconisé une cessation immédiate des campagnes militaires menées par Israël et la fin de tous les actes de violence perpétrés par les deux parties. Il a aussi prôné une amélioration rapide de la situation humanitaire dans les territoires occupés, la libération des prisonniers, la levée du blocus et des restrictions, et celle du siège de la bande de Gaza.

Israël, a-t-il poursuivi, doit mettre fin à ses mesures visant à changer la réalité sur le terrain. L'assistance humanitaire doit reprendre, et l'appui au renforcement des institutions palestiniennes doit être renforcé. Il faut aussi, a encore préconisé le représentant, déployer des efforts pour raviver l'unité inter-palestinienne. La cause originelle du conflit israélo-arabe est l'occupation des terres arabes, a souligné le représentant pakistanais en appelant de ce fait à la fin de l'occupation. Pour parvenir à une paix globale, il faut aussi traiter de tous les aspects du conflit, dont ceux relatifs aux volets israélo-syrien et israélo-libanais.

La participation des pays islamiques à la Conférence d'Annapolis ne visait qu'à montrer leur engagement en faveur d'une paix juste, globale et durable entre Israël et la Palestine, a rappelé le représentant. Tout accord doit se fonder sur les accords précédents, dont les résolutions de l'ONU sur le Moyen-Orient, le principe de la terre contre la paix, les termes de référence de la Conférence de Madrid, la Feuille de route du Quatuor, et l'Initiative de paix arabe. Nous espérons qu'un accord pourra intervenir avant la fin de 2008 et qu'il sera mis en œuvre rapidement, a conclu le représentant du Pakistan, s'exprimant au nom de l'Organisation de la Conférence islamique.

M. NAWAF SALAM (Liban) a énuméré une liste de noms de « terroristes » tués dans la bande de Gaza, en réalité des enfants qui, a-t-il dit, représentent un échantillon des victimes des punitions infligées par Israël dans la bande de Gaza sous prétexte qu'elles lui sont hostiles. Israël essaye de tuer la bande de Gaza en imposant ce blocus, en la transformant en une nuit et en poussant la population au bord de la catastrophe humanitaire, a-t-il affirmé. Cette politique constitue une violation flagrante du droit international humanitaire, en particulier la protection des civils, obligation stipulée dans la quatrième Convention de Genève. Les punitions collectives sont interdites, a-t-il souligné. Le représentant a fait remarquer que le crime d'Israël à Gaza n'a pas commencé avec le siège. Il s'agit de crimes continus, a-t-il assuré, précisant que les deux tiers de la population de la bande de Gaza étaient des réfugiés qui n'avaient pas leur propre adresse sur les terres qui leur appartenaient. Le représentant a appelé la communauté internationale à sauver immédiatement la population de Gaza des formes de punition collective dont elle est la victime.

M. YAHYA MAHMASSANI, Observateur permanent de la Ligue des États arabes, a estimé que la dégradation de la situation à Gaza doit pousser le Conseil de sécurité à prendre des mesures pour permettre l'ouverture des points de passage et la levée du blocus et faire ainsi respecter les droits des civils palestiniens. Il doit aussi demander au Secrétaire général de présenter un rapport sur les pratiques israéliennes qui violent toutes les lois et normes du droit international. Le Conseil doit également mener une enquête sur les crimes inhumains commis par Israël et déclarer Gaza zone sinistrée. Aujourd'hui, l'économie palestinienne est sur le point de sombrer dans le chaos compte tenu des pratiques déployées par la puissance occupante. Ces pratiques constituent une menace pour les chances de paix, a dit le représentant en soulignant que l'occupation israélienne est la principale raison du conflit israélo-arabe et que sa solution passe par des négociations de bonne foi et la création d'un État palestinien indépendant fondée sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

M. NAWAF SALAM (Jordanie) a estimé que la population palestinienne vivait une situation d'urgence très pénible. La communauté internationale doit réagir rapidement, a-t-il déclaré. Tout retard, a-t-il estimé, risque d'aggraver la crise et d'avoir des conséquences sur le processus de paix. Il a indiqué que son pays rejetait toutes les mesures de punition collective qui utilisent les souffrances de la population civile à des fins politiques. Le représentant a demandé au Conseil de sécurité de mettre fin immédiatement à cette tragédie humanitaire. Il a également demandé l'arrêt immédiat des campagnes militaires, la levée du blocus et la cessation des punitions collectives.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a estimé lorsque le Conseil examine d'urgence une question, cela correspondant à administrer à un malade des soins d'urgence. Les attaques israéliennes et les punitions collectives exigent du Conseil des décisions urgentes permettant de rétablir la confiance de la communauté internationale et protéger un peuple non armé contre la machine de guerre irresponsable d'Israël. Qualifier Gaza d'entité hostile ne correspond à aucune disposition du droit international. Ce que ce droit prévoit en revanche, ce sont les crimes de guerre dont est responsable Israël à Gaza. Israël, puissance occupante, a transformé Gaza en un ghetto coupé du monde et la Cisjordanie en un véritable bantoustan. Israël n'aurait osé commettre de tels actes sans l'énorme vide qui caractérise l'engagement des pays influents à relancer le processus de paix.

La communauté internationale et le Conseil doivent sortir de leur impotence et de leur paralysie. Aujourd'hui, Israël insiste et refuse d'appliquer l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) relatif à la fin de la construction de son mur raciste. Dénombrant les morts enregistrés pendant ces derniers mois, le représentant a estimé que ces faits montrent à quel point Israël est un État terroriste. Il ne faut pas oublier, a-t-il dit, que les tirs de roquettes sont une réaction aux assassinats perpétrés par Israël à Gaza. Israël est un État raciste comme l'ont reconnu l'ancien Président Carter et l'Archevêque Desmond Tutu.

Il faut écouter le cri d'alarme de l'UNRWA qui met en lumière la politique des « deux poids deux mesures » pratiquée par la communauté internationale, laquelle répand le désespoir et la colère. Pourquoi certains pays s'empressent-ils de proposer des résolutions sur des questions mineures sans lien aucun avec le maintien de la paix et de la sécurité internationales alors même qu'ils rechignent à rappeler Israël à ses obligations en vertu du droit international. Ces pays ne veulent que semer une confusion et une zizanie qui poussent la région à l'explosion et raffermissent la foi dans la résistance. On ne peut plus se contenter du silence assourdissant de la communauté internationale. Israël doit être tenu responsable de sa machine de guerre, de son extrémisme et de son racisme.

Les dirigeants israéliens doivent savoir que l'occupation ne laisse aucun autre choix aux Palestiniens que la résistance par des moyens garantis par le droit international. La résistance a commencé bien avant l'apparition du mouvement Hamas. Or, au lieu d'améliorer la situation, Israël a préféré resserrer l'étau de l'occupation. Il faut mettre fin à ce terrorisme d'État et dénoncer la dichotomie entre le prétendu attachement d'Israël à la paix et ses actes concrets. Les fruits de la paix doivent être partagés entre tous et pas seulement entre Israéliens. La légitime défense ne peut devenir un principe raciste qui ne tienne compte que des besoins israéliens. Le Conseil doit prendre des mesures urgentes pour qu'Israël respecte enfin les principes du droit international en interrompant immédiatement l'enfermement du peuple palestinien, a conclu le représentant.

Reprenant la parole, le représentant d'Israël a rappelé que le Hamas était responsable de la situation actuelle. Cette organisation n'a pas vu le jour par magie, a-t-il dit, notant qu'elle était financée par des États de la région, dont la Syrie. Il a donc jugé étonnant que le représentant de la Syrie s'adresse au Conseil de sécurité et s'exprime, contre toute décence, en contestant le droit d'Israël à se défendre. Il a, de même, estimé regrettable qu'un État Membre ait, ce matin, utilisé le terme de « génocide ». Ce représentant a fait preuve, a-t-il dit, d'un manque de sensibilité vis-à-vis des survivants des génocides du monde entier. Il ne faudrait pas que ce genre de termes soit utilisé avec autant de frivolité, a-t-il affirmé. Le représentant d'Israël a en outre déploré les visions unilatérales exprimées lors de ce débat, visions qui, a-t-il fait remarquer, ne tiennent pas compte de l'ensemble de la situation. Le représentant a

enfin réitéré l'engagement de son pays à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire nécessaire à la population de la bande de Gaza.

Reprenant la parole, le représentant de la République arabe syrienne a dit ne pas comprendre pourquoi les représentants d'Israël ne veulent pas admettre l'occupation par leur pays de territoires arabes, alors que sa machine militaire et la privation des droits du peuple palestinien sont bien connues. Ce sont les ONG israéliennes elles-mêmes qui ont contribué à révéler les pratiques inhumaines de leur Gouvernement contre la population palestinienne. Ce jeu qui consiste à venir au Conseil verser des larmes de crocodile, en pensant à la violence palestinienne est devenu récurrent, ennuyeux et inutile et n'empêchera jamais de dire la vérité sur la situation, a prévenu le représentant. Dans la région, a-t-il rappelé, le terrorisme d'État a commencé en 1948 avec l'occupation israélienne qui a d'ailleurs provoqué la mort du Comte Bernadotte et celle de milliers de femmes et d'enfants. Faut-il rappeler aux membres du Conseil, s'est interrogé le représentant, que le premier détournement d'un avion civil a été effectué par Israël en 1964? Il s'agissait d'ailleurs d'un avion de la compagnie nationale syrienne. Faut-il aussi rappeler qu'en 1971, Israël a abattu un avion civil libyen? La paix ne peut prévaloir tant que les représentants d'Israël ne comprendront pas qu'elle est dans leur intérêt avant celui des Palestiniens.

Lorsque les représentants d'Israël comprendront que la paix est une nécessité pour leur pays avant d'être un besoin pour les Palestiniens, la tâche du Conseil sera facilitée. Les États de la région n'ont jamais invité les millions de Palestiniens réfugiés aujourd'hui à s'installer chez eux dans des centaines de camps. Ces personnes ont été déplacées de force et elles veulent rentrer chez elles aujourd'hui plutôt que demain comme le prévoit la résolution sur le droit au retour. Ces personnes vivent en exil et attendent légitimement de rentrer en Palestine, chez elles. Les représentants d'Israël n'empêcheront pas aux pays arabes de clamer cette vérité chaque fois que cela sera nécessaire. Le Conseil est là pour protéger et défendre le droit international et non pas pour faire d'Israël une exception juridique, a conclu le représentant.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel